

Chargé(e) de mission « Pierre sèche »

CONTEXTE DE LA MISSION

Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon conduit depuis de nombreuses années des actions pour valoriser et/ou restaurer le patrimoine bâti et plus particulièrement les ouvrages en pierre sèche. Il a notamment participé à l'inventaire du petit patrimoine vernaculaire initié par le Pays Uzège Pont du Gard et pilote un chantier d'utilité sociale « pierre sèche et patrimoine naturel », dont l'objectif premier est la restauration du petit patrimoine à pierre sèche sur le territoire du Grand Site.

Le syndicat mixte a lancé en 2008 une étude de faisabilité sur la création d'un conservatoire-école de la pierre sèche. Cette étude, finalisée en 2010, a conclu à la nécessité de créer un Institut du Patrimoine de Garrigue, c'est à dire une structure technique, partenariale et opérationnelle pour :

- soutenir, renforcer et valoriser les initiatives et les acteurs existants
- stimuler la restauration et la conservation du patrimoine local
- préserver et transmettre les savoir-faire techniques
- promouvoir la pierre sèche auprès de tous les publics
- favoriser la prise en compte du patrimoine dans les interventions publiques
- améliorer et diffuser la connaissance du patrimoine et de sa gestion.

Il s'agit donc en créant cet Institut du Patrimoine de Garrigue de :

- structurer un réseau des sites et des acteurs
- développer une offre de formation
- constituer un pôle d'appui technique et d'expertise
- sensibiliser les publics
- constituer un pôle de ressources et d'innovation

La création de cet Institut, sous forme associative, devra être effective pour la fin de l'année 2013. Il couvrira le territoire du Pays Uzège Pont du Gard et du Pays Garrigues –Costières de Nîmes qui ont déjà manifesté leur soutien et celui des EPCI limitrophes qui souhaiteraient s'impliquer dans cette démarche.

MISSIONS

Le (la) chargé(e) de mission recruté(e) devra créer l'Institut du Patrimoine de Garrigue et mettre en œuvre les actions mentionnées dans l'étude de faisabilité.

Il (elle) aura dans ce cadre la charge de :

- Mobiliser et fédérer les élus, partenaires institutionnels, associations et acteurs concernés,
- Constituer l'association porteuse de l'Institut du Patrimoine de Garrigue (rédaction des statuts, règlement intérieur, déclaration initiale, immatriculation...)
- Créer et animer deux commissions thématiques réunissant les acteurs concernés
- Mettre en œuvre les actions programmées la première année. Il s'agira de constituer le réseau de sites et de formaliser une Charte d'engagement, d'organiser des formations

pour le grand public et d'organiser une journée thématique afin de sensibiliser les professionnels et prescripteurs.

- Elaborer le programme d'action 2013/2014 et mobiliser les financements publics et privés nécessaires pour pérenniser l'Institut.

PROFIL

Conditions et moyens d'exercice

- Le(a) chargé(e) de mission doit animer des groupes de travail et des réseaux de partenaires. Il est en rapport avec de nombreux acteurs : élus locaux et intercommunaux, départementaux et régionaux, représentants d'organismes consulaires, mais aussi représentants du milieu associatif local et des professionnels de la pierre sèche.
- Pouvant organiser ou participer à l'organisation et l'animation de journées thématiques ou festives, il pourra également être en relation avec le grand public et des publics spécialisés.
- Les échanges avec les acteurs du territoire pourront avoir lieu en soirée ou le week-end, ce qui implique des horaires d'amplitude élevée.
- Le travail en réseau avec des collègues d'autres territoires peut entraîner des déplacements hors département.

Conditions d'accès

- Bac + 5 dans les domaines du développement local, du patrimoine, de l'architecture, du paysage ou bac+2 dans les mêmes domaines si expérience significative d'au moins 5 ans.

Compétences requises

Connaissances et/ou expériences :

- Développement local, aménagement du territoire, patrimoine
- Conduite de projet
- Création de dynamiques collectives et animation de groupe
- Environnement institutionnel des collectivités territoriales
- Fonctionnement et gestion des associations
- Mobilisation de financements privés et publics

Savoir faire et savoir être :

- Aisance relationnelle et qualité oratoire
- Capacités de communication et de négociation
- Esprit d'initiative et créativité
- Sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Capacité au travail en équipe et à la conduite de projet
- Sens de la rigueur et de l'organisation
- Qualité d'analyse, de synthèse et de rédaction

DIVERS

- Poste placé sous l'autorité du directeur du SMGG
- Contrat à durée déterminée d'un an
- Poste à temps complet
- Permis B indispensable
- Poste localisé à Sainte-Anastasie (Gard)
- Rémunération selon conditions statutaires

Date limite de dépôt des candidatures : 24 septembre 2012

Candidature à adresser à :

Syndicat Mixte des Gorges du Gardon
11, place du 8 Mai 1945
30000 NIMES